



Mis en ligne le

20 FEV. 2026

2026-038

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON cedex 9

Tel. 04.32.44.89.30

Avignon, le 20 février 2026

N° 26/036

**Arrêté du Président portant mise à jour de la liste d'aptitude
d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale,**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n°2012-1415 du 18 décembre 2012 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n°2012-1420 du 18 décembre 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté n°21/126 du 22 juin 2021 du Président portant ouverture du concours d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale pour le compte de la région Provence-Alpes Côte d'Azur,

Vu l'arrêté n°21/201 du 1^{er} décembre modifiant l'arrêté n°21/126 du 22 juin 2021 du Président portant ouverture d'un concours d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale pour le compte de la région Provence-Alpes Côte d'Azur,

Vu l'arrêté n°25/015 du 24 février 2025 du Président portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale,

Considérant la demande de report d'inscription dûment justifiée de Madame KOFFI Mélissa,

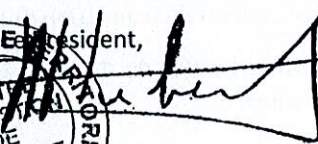
ARRETE

Article 1 : La validité de la liste d'aptitude est prorogée à compter du 21 février 2025 et comprend dorénavant 1 lauréat. Ce lauréat demeure valablement inscrit sur la liste d'aptitude dans les conditions suivantes :

- KOFFI Mélissa jusqu'au 26 juin 2026.

Article 2 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.

Président,

MAURICE CHABERT.
FONCTION PUBLIQUE
CENTRE DE GESTION
DE VAUCLUSE